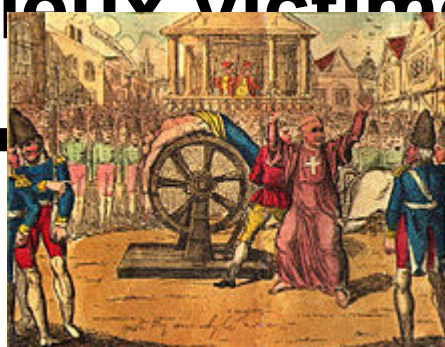


Extract of Fédération Nationale de la Libre Pensée

<http://old.fnlp.fr/spip.php?article1219>

Pour Jean Calas, victime de l'injustice royale,victime de l'obscurantisme religieux victime « d'un climat d' de haine ».



Publication date: samedi 14 mars 2015

de positions, actions -

Copyright © Fédération Nationale de la Libre Pensée - Tous droits réservés

253 ans après, La fédération départementale de la Haute-Garonne a participé à la journée d'hommage à la mémoire de Jean Calas, victime de la barbarie royale, victime de la folie religieuse. En présence de Jean-Luc Moudenc, maire de Toulouse, des conseillers municipaux de la ville, des représentants de la communauté d'agglomération, d'une descendante de Jean Calas, de l'association « Jean Calas, L'Europe nous regarde », des représentants du Grand Orient de France, prenant la parole devant des dizaines de Toulousains, David Gozlan, secrétaire général de la Fédération nationale de la Libre Pensée, a rappelé que notre organisation, fille des Lumières, est au coeur de tous les combats contre l'obscurantisme, ceux d'hier comme ceux d'aujourd'hui. Nous vous livrons son discours.

Citoyennes, citoyens,

Chers amis,

Monsieur le maire, mesdames et messieurs les élus,

Jean Calas. Jean Calas où la mort d'un chaînon de l'humanité. Quand la liberté de conscience n'est pas inscrite dans la constitution, notre propre conscience est assassinée. Et au nom de quoi ?

La justice royale, justice d'exception où les instructeurs condamnent avant d'instruire, où les charges s'appuient sur la rumeur et les clameurs, où les témoins directs sont coupables de ne pas pratiquer la religion d'Etat. La justice royale n'est alors que le bras armé de la religion catholique qui de la Saint Barthélémy à Vanini, étend son message d'amour au fil de l'épée et à l'ardeur des bûchers. Il ne s'agit pas simplement des erreurs judiciaires mais de la graine de la discorde, du rejet, de l'excommunication contenue dans le dogme. La justice est le produit des conditions politiques, et lorsque le pouvoir spirituel domine le pouvoir temporel, le fanatisme s'empare alors des hommes, de leur destin, de leur vie.

Calas à Toulouse, Servet à Genève, Le Chevalier De la Barre à Abbeville, Giordano Bruno à Rome, Dolet à Paris, victimes des Eglises, victimes de l'intolérance. Ceux sont les noms connus mais combien de femmes, d'hommes, victimes d'une justice royale qui n'avait de justice que le nom.

Voilà pourquoi ici à Toulouse, depuis maintenant plus de dix ans la fédération départementale de la Libre Pensée de Haute-Garonne rend un hommage appuyé à Calas mais aussi à Cesare Vanini. Toulouse libérée du dogme fait par ce rassemblement écho aux mots de Voltaire : « Cet écrit sur la tolérance est une requête que l'humanité présente très humblement au pouvoir et à la prudence. Je sème un grain qui pourra un jour produire une moisson. Attendons tout du temps, de la bonté du roi, de la sagesse de ses ministres, et de l'esprit de raison qui commence à répandre partout sa lumière. »

Et aujourd'hui, à l'heure où les Droits de l'Homme devraient éclairer les gouvernants, qui sont les nouveaux Calas ? Raif Badawi torturé et emprisonné par une théocratie pour délit de Blasphème. Délit moyenâgeux. Ne pouvons-nous pas espérer une intervention forte de nos gouvernants auprès de l'Arabie Saoudite pour abandonner les charges retenues contre Raif, pour obtenir sa libération ? L'Association Internationale de la Libre Pensée dont fait partie la Libre Pensée présente dans plus de quarante pays interpelle les gouvernements. Il ne peut y avoir d'autre Jean Calas, Libérez Raif badawi !

Chers amis, citoyennes, citoyens,

La semaine dernière lors d'une émission sur France Culture, Robert Badinter déclare à propos du contexte de l'affaire Calas : « Nous sommes dans un climat d'obsession de haine envers les Protestants. (...) Cette haine des catholiques envers les protestants n'a jamais cessé, elle est toujours vivace. »

Plus de 250 ans plus tard, à l'aune de l'affaire Calas, chaque citoyen peut s'interroger ? Qui sont les Calas de 2015 ? Contre qui est développé, ici en France, un « climat d'obsession de haine » ?

Qui est visé ? Celui que l'on désigne comme musulman avant de le reconnaître comme citoyen, celui que l'on somme de s'expliquer, de s'excuser, d'expié pour des actes qu'il n'a pas commis. Le lynchage médiatique, initié par des experts auto désignés, entretenu par certains politiques, cible une catégorie de la population la livrant à la vindicte populaire. Que cherchent-ils ?

C'est bien contre les citoyens de confession musulmane qu'un système de pensée, étranger à la République et à la démocratie se dresse. Combien faudra-t-il de générations pour que ces enfants des cités ouvrières soient considérés comme des citoyens à part entière ?

Citoyennes, citoyens, chers amis,

Il n'y a pas d'ennemi intérieur. L'ennemi c'est le cléricalisme qui vit dans un passé révolu, l'ennemi ce sont les affidés de Pétain, Maurras, Doriot et Déat qui par opportunisme, bêtise construisent une France des Provinces, des terroirs, l'ennemi sont les praticiens du choc des civilisations qui instrumentalisent les religions pour en faire des communautés. La République, ce n'est pas le communautarisme, ce n'est pas le droit à la différence mais l'égalité des droits.

Voilà pourquoi, la loi de 1905 garantissant la liberté de conscience,

- permettant à chacun de croire ou ne pas croire,
- permettant aux religions de ne pas voir l'Etat s'insinuer dans leurs affaires d'argent, de formation, de dogme,
- permettant à l'Etat de ne pas voir les religions l'infiltrer, le ronger, saper l'autorité des représentants de la République. Doit être appliquée.

Les pourfendeurs de la Loi de 1905 avance l'argument qu'il y aurait une nouvelle religion en France, l'Islam, donc une nouvelle donne. Quelle méconnaissance ou quelle tromperie ! En 1905, il y avait trois départements français majoritairement musulmans avec pas moins de 10 millions musulmans. Autant dire qu'il y en avait plus qu'aujourd'hui. Les nationalistes algériens étaient d'ailleurs pour l'application de cette loi.

Pour notre part, la Fédération nationale de la Libre Pensée, initiatrice et architecte de la Loi de 1905, nous considérons que le respect et la promotion de cette loi permet la concorde. Nous le dirons haut et fort le samedi 5 décembre 2015 dans les rues de Paris.

Alors, Oui cette loi, 253 ans après le martyr de Jean Calas, 110 ans après 1905, cette loi doit non seulement être promue, défendue mais elle doit aussi être appliqué. Le sens de l'Histoire est d'aller vers le Progrès, l'émancipation des Hommes, sans que nous fixions le supplicé de la Place Saint-Georges comme une perspective.

La Laïcité ne constitue pas ni la nouvelle religion, ni la nouvelle spiritualité du XXIème siècle, mais une garantie de la

Calas, victime de l'injustice royale, victime de l'obscurantisme religieux, victime « d'un climat d'obsession

Liberté de conscience, d'expression, un rempart contre les fanatismes. Sachons la préserver, comme nous préservons la mémoire du martyr de Jean Calas, victime de l'intolérance, du dogme, d'être un étranger dans son propre pays.

Écrasons l'infâme, à bas la calotte et vive la sociale !

Je vous remercie.

[Emission de France Inter sur Voltaire où la Libre Pensée est citée en fin d'émission.](#)